

## Trame du procès fictif de Rainer Wenger

**ASSESEUR** : « Veuillez-vous lever, svp, le tribunal. »

*Le président s'installe.*

**PRÉSIDENT** : « L'audience est ouverte. Veuillez-vous asseoir. »

**ASSESEUR** : « Dossier n°203, prévenu, Monsieur Wenger et partie civile, Madame Stoltefuss. »

**PRÉSIDENT** : « Faites entrer le prévenu. »

*Le procureur rappelle les faits (date, acteurs, lieux, circonstances).*

*Il énonce les chefs d'accusation à l'encontre du prévenu.*

**PRÉSIDENT** : « M. l'assesseur, allez chercher le témoin n°1, \*prénom du témoin\*. ».

**ASSESEUR** : « Oui, M. le Président. »

*Le témoin vient à la barre, accompagné de son représentant.*

**PRÉSIDENT** : « \*prénom du témoin\* vous allez prêter serment en jurant au tribunal de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ».

**TÉMOIN MARCO** : « Je le jure ».

*Le témoin présente sa version des faits.*

*Le président et les assesseurs posent des questions au témoin.*

*Le témoin répond aux questions qu'ils peuvent poser.*

**PRÉSIDENT** : « Monsieur le représentant de \*prénom du témoin\*, vous avez la parole. ».

*Le représentant expose l'avis argumenté de son client sur l'affaire.*

**LE PRÉSIDENT** (Après l'audition du témoin et du représentant) : « Le tribunal vous remercie. Vous pouvez regagner votre place. »

Cette partie est à répéter pour  
chacun des témoins.

**(Chaque témoin est appelé à la barre avec son représentant. Il répond aux questions du président. Autres témoins à appeler : Lisa, Karo, Bomber, Sinan, Dennis, Kevin, Mona, la directrice du lycée, la maman de Karo.)**

**PRÉSIDENT** : « Madame Stoltefuss, levez-vous je vous prie. »

*Madame Stoltefuss se lève.*

*Madame Stoltefuss répond aux questions du président et des assesseurs.*

**LE PRÉSIDENT** (Après l'audition de la victime) : « Le tribunal vous remercie. Vous pouvez vous rasseoir. »

**PRÉSIDENT** : « Monsieur Wenger, levez-vous je vous prie. »

*Monsieur Wenger se lève.*

*Monsieur Wenger répond aux questions du président et des assesseurs.*

**LE PRÉSIDENT** (Après l'audition de la victime) : « Le tribunal vous remercie. Vous pouvez vous rasseoir. Les débats sont clos. Monsieur/madame l'avocat de la partie civile, vous avez la parole pour votre plaidoirie. »

*L'avocat de la partie civile se lève.*

*L'avocat de la partie civile réalise sa plaidoirie.*

**LE PRÉSIDENT** : « Monsieur/madame le procureur de la République, vous avez la parole pour votre réquisitoire. »

*Le procureur de la République se lève.*

*Le procureur de la République procède à son réquisitoire.*

**LE PRÉSIDENT** : « Monsieur/madame l'avocat de la défense, vous avez la parole pour votre plaidoirie. Maître, vous avez la parole. »

*L'avocat de la défense se lève.*

*L'avocat de la défense réalise sa plaidoirie.*

**LE PRÉSIDENT**, à Rainer Wenger : « Souhaitez-vous faire une déclaration au tribunal ? Vous avez la parole ».

*Monsieur Wenger se lève et fait une déclaration, s'il le souhaite.*

**LE PRÉSIDENT** : « Le tribunal se retire pour délibérer. Le jugement sera rendu après la suspension d'audience. »

*Le public se lève, le président et les assesseurs quittent la salle.*

*Le président et les assesseurs délibèrent en dehors de la salle.*

*Le président et les assesseurs rentrent dans la salle, le public se lève.*

**LE PRÉSIDENT :** « Veuillez-vous asseoir. Après avoir délibéré, le tribunal relaxe / a reconnu coupable M. Wenger des faits qui lui sont reprochés et le condamne à ... (prison ferme ou sursis/ mise à l'épreuve/amende/ peine complémentaire).

**LE PRÉSIDENT :** « L'audience est levée. »